

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT**N ° 690**

présenté par
Mme Parmentier-Lecocq

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 21, substituer aux mots :

« s'assure du »

les mots :

« évalue le »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel